

SALLE SOCIOCULTURELLE DE L'OUST

3 rue de la Mairie

TARIFS APPLICABLES AU 1er janvier 2023

Délibération du 24 janvier 2023

		LOCATION		Obsèques	Classe d'âges	Énergies	Ordures Ménagères	Vidéo Projecteur	CAUTION				Buffet Soirée Spectacle	Assemblée Réunion Remerciements	Sonorisation
		1 JOUR	2 JOURS	Hall		Forfait obligatoire	Forfait obligatoire		Vidéo Projecteur	Salle Sans cuisine	Salle Avec cuisine	Salle Cuisine Vidéo			
COMMUNE DE SAINT- PERREUX	Particuliers	250 €	350 €	<i>Gratuit</i>	60 €	50 €	35 €	20 €	300 €	500 €	700 €	1,000 €			
	Associations					25 €							120 €	<i>Gratuit</i>	Caution de 150€
HORS COMMUNE	Particuliers	400 €	600 €	<i>Gratuit</i>		50 €	35 €	20 €	300 €	500 €	700 €	1,000 €			
	Associations					50 €							300 €		
PROFESSIONNELS		800 €	1,200 €			50 €	35 €	20 €	300 €	500 €	700 €	1,000 €			
Syndicats et Organismes Intercommunaux auxquels adhère la commune									300 €	500 €	700 €	1,000 €		<i>Gratuit</i>	

Associations communales: - une gratuité annuelle

- une seconde gratuité accordée à FC St Perreux, Sports et Loisirs, Parents d'élèves des 2 écoles communales

Délibération du 26 mars 2009

Bénéficiaires du tarif « commune » :

- Les personnes domiciliées ou ayant une résidence secondaire sur la commune
- Les personnes inscrites au registre des naissances, même si elles ne vivent plus sur la commune
- Concernant les mariages, les futurs époux, s'ils n'entrent pas dans les 2 cas de figure précédents, devront présenter une copie de la publication des bans.

Calendrier des réservations - Février : priorité aux associations communales

- Mars: priorité à la population et aux contribuables de Saint-Perreux

- A compter du 1er avril: locations ouvertes à tous